

Note d'orientation

DATE	Visio du 14/05/2021 (M Avard, F Montoya, C Grossard, JC Marie) et visio du 21/05/2021 (les mêmes + Annette Gogneau et Alain Buffard)
OBJET	Pôle Développement : vers la mise en place d'un guichet unique pour la formation numérique
EMETTEURS	<ul style="list-style-type: none"> - Le Pôle Développement et les Commissions nationales CFN, CNSI et CNNP - Michel Avard, Claudie Grossard, Frédéric Montoya Jean-Claude Marie
DESTINATAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Annette Gogneau et Alain Buffard + les membres du groupe de travail, Jérémie Penninckx
POUR INFO et relayer l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Pdt de Cdrp, Crrp, Csi, CODIR fédéral - Managers siège

Le COPIL Mission a ouvert le 2/04/2021 une mission pour gérer les besoins de formations numériques sur l'ensemble du réseau, mission rappelée en fin de note.

De nombreux échanges et concertations ont eu lieu depuis cette date. La pandémie n'a pas aidé à trouver des solutions.

Il est apparu les points suivants :

- Diversité des situations selon les régions et départements et urgence à trouver des solutions,
- Demandes urgentes et récurrentes de nombreux départements pour entrer activement dans le programme numérique ou pour progresser dans son utilisation, dans un contexte de WebSIG 2.
- Equipes de niveaux très différents : les besoins ne se résument pas simplement à des formations standard. Cela conduit à devoir accompagner les comités et les groupes, dans une évolution permanente et non plus dans des formations standardisées.
- Nécessité, au-delà des formations classiques, de dynamiser et coordonner les moyens humains pour gérer au plus près ces accompagnements de plus en plus personnalisés avec une part d'auto-apprentissage qui devient essentielle en s'appuyant sur des supports pédagogiques souvent existants.
- Nécessité de revoir les règles pour qualifier les formateurs avec des processus d'évaluation de compétence revus et adaptés à une technicité très évolutive.
- Nécessité de monter en compétence les différents comités, pour pouvoir enrichir à marche forcée, les circuits de l'application mobile, prévue au printemps 2022, et pour que ce soit une pleine réussite.

A partir de ces constats, *les 3 présidents des Commissions Nationales signataires et le Vice-président Pôle Développement, ont été décidé de formaliser une note d'orientation pour aider à l'accompagnement et la formation numérique comme suit :*

1. **Constituer un groupe projet piloté par deux élus.**

Ce groupe projet, sous le management général des deux élus, aura pour mission de **mettre en place un guichet unique** à destination des présidents de comités départementaux et régionaux, des présidents des commissions sentiers et présidents de commissions numériques, pour identifier les besoins en formation, dans toute leur diversité, depuis la création des équipes et des plans d'actions, jusqu'aux formations initiales et de perfectionnement. Leurs actions s'appuieront notamment sur les propositions faites par l'ensemble du groupe projet. Des points d'étape seront faits régulièrement ces élus par rapport au bureau et au CODIR fédéral.






2. **Management du groupe : par deux élus en binôme** (Annette Gogneau élue fédérale + Alain Buffard membre CNF).
3. **Coordination de l'expression des besoins et circulation de l'information** : Jérémie de l'équipe ATP, en fonction support à Annette Gogneau et Alain Buffard,
4. **Actualisation de la liste des acteurs fédéraux du numérique** (base de travail).
5. **Groupe de Travail constitué de bénévoles aux compétences complémentaires reconnues** (6 à 7 personnes recensées actuellement dans l'équipe).
Ce groupe, force de propositions dans la gestion des demandes, est plus particulièrement chargé de la traduire l'expression des besoins, coordination temporelle et géographique, de l'organisation pratique des formations en lien avec le réseau, du déclenchement des formations/accompagnement, des bilans périodiques qualitatifs des formations/accompagnement.
En parallèle, ce groupe recensera, rassemblera et coordonnera la diffusion des outils pédagogiques à disposition.
6. **Constitution d'une force de frappe de formateurs/accompagnateurs** pour répondre aux besoins exprimés, fera évoluer de façon dynamique cette équipe (Cf. §4 ci-dessus).

Sur la base de ces dispositions, le bureau fédéral du 1^{er} juin 2021, apporte son soutien à cette note d'orientation. Des points d'étape seront organisés par Annette Gogneau et Alain Buffard, pour retour au Bureau fédéral ou au CODIR sur l'avancement de cette mission et son évolution.

Signé le 01/06/2021:

Les présidents des Commissions Nationales

CNF	CNSI	CNNP
Michel Avard	Claudie Grossard	Frédéric Montoya
		

Le Vice-Président du Pôle Développement



Jean-Claude Marie

Pièce-jointe : **Mission COPIL initiale du 8/02/2021**